PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2020

Samedi le 26 septembre 2020

1. Vérification du quorum et ouverture

Le quorum est vérifié et il est atteint. Karine-Myrgianie Jean-François explique le fonctionnement de la rencontre et invite les membres à découvrir le territoire où elles habitent et les personnes qui l'ont protégé depuis des centaines années.

Marie Josèphe, appuyée de Weena Ellemberg, propose l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 9h28.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Marie Josèphe, appuyée de Julie Pinel, propose que Karine-Myrgianie Jean-François et Brigitte Nadon soient nommées respectivement présidente et secrétaire de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée lit la proposition d'ordre du jour soumise par le conseil d'administration.

Il est demandé d'ajouter un point 13.1 Décès de la juge Ruth Bader Ginsburg.

Il est demandé de plutôt faire de ce sujet une motion de privilège.

Rama Diallo, appuyée par Anuradha Dugal, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des 25 et 26 mai 2019

Julie Pinel, appuyée par Isabelle Arcoite, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des 25 et 26 mai 2019 tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Présentation et adoption du rapport d'activités 2019-2020

Adrianna Diaz et Isabelle Arcoite présentent les grandes lignes du rapport d'activités.

Marie Josèphe Pigeon précise que la femme qui s'est suicidée à la prison Leclerc tentait depuis plusieurs années d'être reconnue comme victime de violence post-séparation.

Une membre dit qu'elle aurait apprécié avoir le rapport de la consultation qui s'est tenue en 2019. Katherine Macnaughton-Osler répond que le rapport de consultation avait été présenté dans une infolettre en mai 2019 et en partage le lien.

Une membre constate une importante diminution du nombre de membres. Elle demande si des dispositions ont été prises pour réfléchir à la situation et faire du recrutement. Marie Josèphe Pigeon admet que c'est une préoccupation. De gros efforts de mobilisation ont été faits ces dernières semaines.

Une membre rappelle que la question des suivis des consultations avait été soulevée en 2019. Elle invite à rester vigilantes.

Dolores Chew dit que l'enjeu des régions est important au comité de gouvernance.

Louise Constantin, appuyée par Marypascal Beauregard, propose la réception du rapport d'activités 2019-2020 tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Louise Constantin souligne le travail fait par l'équipe malgré la tempête de la Covid-19. Elle précise que le rapport d'activités doit être reçu et non pas adopté par l'assemblée générale.

6. Présentation et adoption des états financiers 2019-2020 et nomination de la vérificatrice pour 2020-2021

Isabelle Arcoite présente les états financiers vérifiés.

La Fédération clôt l'année avec un excédent de plus de 67 000\$ ce qui est très près des prévisions budgétaires.

Marie Josèphe Pigeon déplore que les fonctionnaires du SACAIS demandent des choses à la limite de l'ingérence dans la gestion.

Elle ajoute que la Fédération devra s'assurer que le surplus n'affectera pas le financement.

Une membre demande des précisions sur le nombre de membres que compte actuellement la Fédération. Isabelle Arcoite répond 265 membres en date d'aujourd'hui.

Une membre déplore que le SACAIS souhaite cesser le financement à la mission globale des organismes. C'est une bataille toujours à recommencer au fil des gouvernements qui se succèdent et la FFQ doit continuer de s'impliquer.

Une membre demande des éclaircissements sur la baisse de revenus pour le 8 mars. Isabelle Arcoite explique que, d'une part, puisque c'était une année de marche, beaucoup de personnes se sont tournées vers la CQMFF plutôt que la FFQ pour l'achat de matériel. D'autre part, la CSN a mis fin à la vente d'épinglettes.

Une membre indique que l'assemblée générale n'a pas à adopter les états financiers mais seulement à les recevoir.

On demande que ça soit vérifié.

Karine-Myrgianie Jean-François explique que la loi prévoit que le conseil d'administration adopte les états financiers et que l'assemblée générale les reçoive mais la FFQ a décidé dans le passé d'aller plus loin que la loi.

Marypascal Beauregard, appuyée par Sandra Wesley, propose l'adoption des états financiers vérifiés de 2019-2020 tels que présentés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination d'une vérificatrice pour 2019-2020

Marie Josèphe Pigeon, appuyée par Isabelle Arcoite, propose la nomination de Manon Allard, CPA, comme vérificatrice pour l'année financière 2020-2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*** PAUSE ***

- 7. Élection des membres du CA, des coresponsables des comités de travail et du comité d'élection
- 7.1 Présentation des procédures d'élection et nomination de deux aides scrutatrices

La présidente d'assemblée explique que Marie-Hélène Beaudoin est la seule représentante du comité d'élections présente. Aussi, elle demande à l'assemblée si elle accepte que Marie Josèphe Pigeon, qui n'est pas en élection, la soutienne.

Adrianna Diaz, appuyée par Marie-Ève Ross, propose que Marie Josèphe Pigeon agisse à titre de soutien auprès de Marie-Hélène Beaudoin, pour le comité d'élections.

Marie Josèphe Pigeon explique la façon de procéder aux votes avec Framadate et le rôle des aides scrutatrices.

Julie Pinel se propose comme aide scrutatrice.

Katherine Macnaughton-Osler se propose comme aide scrutatrice.

Meryem Benslimane, appuyée par Marypascal Beauregard, propose la nomination de Julie Pinel et de Katherine Macnaughton-Osler comme aides scrutatrices.

7.2 Présentation des candidates au Conseil d'administration

Marie-Hélène Beaudoin nomme les femmes ayant déposée leurs candidatures et les invite à se présenter.

<u>Vice-présidente aux régions</u> : Jeanne-Marie Rugira se présente.

Vice-présidente aux pratiques solidaires et anti-oppressives : Marlihan Lopez se présente.

Secrétaire : Romina Hernandez se présente.

Représentante des groupes régionaux : Janis Qavavauq-Bibeau, pour Native Women's Shelter, se présente.

Il y a par ailleurs deux postes vacants pour les représentantes des groupes nationaux. Les personnes intéressées peuvent poser leurs candidatures jusqu'à 17h00.

Membre individuelle (2 ans) : Mylène Robillard et Adrianna Diaz se présentent.

Membre individuelle (1 an): Mylène Robillard, Adrianna Diaz, Mélanie Ederer et Meryem Benslimane se présentent.

Membre à la croisée des oppressions : Adrianna Diaz et Meryem Benslimane se présentent.

On demande des précisions sur le fonctionnement alors que des personnes se présentent pour plus d'un poste.

La présidente d'assemblée résume qu'il y a quatre candidates pour trois postes disponibles.

Pour permettre la réception de certaines candidatures de personnes étant membres depuis moins que 90 jours, l'article 5.3.1 des règlements généraux devrait être suspendu.

Une membre déplore que l'an dernier, la même situation s'était produite. Il faut une procédure claire.

Marlihan Lopez explique l'intention du conseil d'administration. Le contexte de la Covid-19 a empêché l'équipe de faire un réel travail de mobilisation. La demande est faite pour assurer le bon fonctionnement du conseil d'administration et que les postes soient comblés.

La présidente d'assemblée invite les membres à voter sur la question.

Marlihan Lopez, appuyée par Mylène Robillard, propose la suspension de l'article 5.3.1 des règlements généraux pour l'élection du conseil d'administration 2020-2021.

La proposition est adoptée à la majorité.

Après vérifications, Marie Josèphe Pigeon informe le conseil que le Manuel des élections ne prévoit rien si une personne se présente à plus d'un poste.

Marie-Hélène Beaudoin invite les candidates concernées à lui faire savoir à quel poste elles souhaitent se présenter et le tableau des candidatures sera mis à jour.

7.3 Présentation des candidates aux postes de coresponsables des comités de travail

Comité Féminisme, intersectionnalité et solidarité

Laïti Ndiaye, qui fait partie du comité, décrit son mandat.

Jeanne-Marie Rugira est intéressée.

Comité Féminisme, bien-vivre, écologie et économie

Veronica Cresco, qui fait partie du comité, décrit son mandat.

Adrianna Diaz est intéressée.

Féminisme, démocratie, citoyenneté et prise de parole

Marie Josèphe Pigeon décrit le mandat du comité.

Comité Féminisme, corps, sexualité, image, genre et violences

Weena Ellemberg, qui fait partie du comité, décrit son mandat.

Cintia Soares est intéressée.

Une membre demande quelle est le degré d'implication. Marie Josèphe Pigeon que ça dépend de divers facteurs tels que l'actualité.

On invite les personnes intéressées à en faire part à Marie-Hélène Beaudoin.

7.4 Présentation des candidates au Comité d'élections

Marie-Hélène Beaudoin invite les personnes intéressées à communiquer avec elle. Trois postes sur quatre sont vacants.

La séance est ajournée à 12h26.

Dimanche 27 septembre 2020

L'assemblée est reprise à 9h15.

8. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021

Isabelle Arcoite présente les prévisions budgétaires.

Une membre s'étonne du montant dédié aux frais bancaires et financiers, qu'elle trouve élevés. Isabelle Arcoite explique que le montant inclut tous les frais transactionnels. La nouvelle base de données devrait permettre de les réduire.

Elle demande pourquoi il n'y a pas de charge salariale pour le Collectif du 8 mars alors qu'une personne devait être embauchée. Isabelle Arcoite répond que la personne aura d'autres tâches, son salaire a donc été inclus dans la mission. De plus, il n'y a pas de subvention spécifique pour le projet 8 mars.

Une membre demande des précisions sur la nouvelle base de données. Isabelle Arcoite explique que la FFQ utilisait auparavant la plate-forme DonorPerfect, qui avait beaucoup de lacunes. On utilise maintenant Yapla.

Adrianna Diaz note qu'il s'agit plutôt de frais opérationnels. Isabelle Arcoite va scinder le montant dans les prochaines prévisions budgétaires.

Mélanie Ederer, appuyée par Marie Josèphe Pigeon, propose que l'assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires 2020-2021 telles que présentées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Recommandations du comité de révision de gouvernance

Marie Josèphe Pigeon explique le constat des difficultés d'avoir une présidence qui est aussi une gestionnaire. Il réfléchit à divers scénarios qu'il proposera aux membres en assemblée générale.

Un fonctionnaire du SACAIS demande régulièrement où en est la FFQ avec la gouvernance. Il est important qu'il comprenne que la Fédération doit prendre le temps de bien mener le processus et de consulter ses membres.

Dolores Chew ajoute que la force du comité a été de prendre en compte toutes les différentes visions de ses membres.

Une membre salue le travail accompli par le comité mais elle estime que l'enjeu primordial de la gouvernance devrait être discuté en assemblée générale spéciale pour être travaillé en profondeur. Marie Josèphe Pigeon répond que la tenue d'une assemblée générale extraordinaire a été envisagée.

Une autre demande si le comité se penche aussi sur la vie associative. Elle ajoute que le SACAIS n'a pas à se mêler de la gestion des organismes. Des batailles ont été menées dans le passé à cet effet et il faut maintenir les acquis. Marie Josèphe Pigeon répond que la vie associative, la prise en compte des membres, est discutée au comité.

Une membre demande comment il a été décidé de ne pas nommer de présidence cette année et comment la gouvernance est envisagée. Isabelle Arcoite répond qu'il a été soulevé qu'il était problématique que la présidente soit aussi travailleuse. Il est possible d'embaucher une coordonnatrice pour laisser le porte-parolat à la présidente. De plus, les délais ont rendus impossibles l'élection d'une présidente aujourd'hui. Ce délai permet au comité gouvernance de continuer ses travaux.

Elle demande des précisions sur le rôle de la consultante qui travaille avec le comité. Marie Josèphe Pigeon précise que la consultante a été embauché pour encadrer le comité, en soutien mais elle n'est pas partie prenante du comité.

Dolores Chew précise que le comité a envisagé la tenue d'une AGE au printemps 2021.

Une membre se dit étonnée qu'il n'y aie pas de mise au point sur la démission de la présidente.

Une membre craint que l'enjeu de la démocratie et de la nouvelle gouvernance ne soit pas accepté par le gouvernement . Les structures traditionnelles actuelles ne permettent pas à toutes d'avoir leur parole entendue. La FFQ doit être un modèle.

Karine-Mygianie Jean-François rappelle que ce sont des recommandations préliminaires. Elles devront être adoptées au conseil d'administration avant d'être présentées à l'AGE.

Une membre mentionne qu'elle aimerait entendre des discours rassembleurs à la FFQ, les groupes en ont assez des divisions internes.

Le comité de gouvernance recommande :

Que le comité travaille à l'élaboration de recommandations et à la modification des statuts et règlements, à adopter en assemblée générale extraordinaire en mars 2021 pour permettre l'élection de la présidence en assemblée générale annuelle en mai 2021.

Estimant que cela laisserait très peu de temps aux femmes qui seraient intéressées à la présidence :

Élisabeth Germain, appuyée par Mylène Robillard, propose d'amender la proposition pour « Que le comité travaille à l'élaboration de recommandations et à la modification des statuts et règlements, à envoyer aux membres pour fin de consultations au plus tard en février 2021, pour adoption en AGE en mai 2021, ce qui permettrait des élections en conséquence au plus tard en novembre 2021 ».

Le vote sur l'amendement est demandé.

La proposition est adoptée à la majorité.

*** PAUSE***

9. Propositions du c.a. : priorités annuelles

Isabelle Arcoite présente le document.

Le conseil d'administration propose que la FFQ se concentre cette année sur les priorités suivantes : renforcement de ses capacités organisationnelles en communications, mobilisation des membres, financement, et gouvernance. Cela inclut notamment :

- •Une planification stratégique :
- •La continuation du travail de révision des statuts et règlements ;

- •De la formation continue pour les administratrices et l'équipe de travail ;
- •Une révision du poste de présidente et de la fonction de porte-parole.

Des membres demandent des précisions sur la planification stratégique. Elles ne pensent pas que cela sera terminé à la fin de l'année, c'est un exercice qui est habituellement plus long.

Louise Constantin, appuyée par Marypascal Beauregard, propose d'amender la proposition pour retirer et reporter la planification stratégique.

Isabelle Arcoite indique que le travail a déjà été entamé. De plus, la réalisation va se concrétiser sur plusieurs années mais les discussions sur la gouvernance et avec les comités vont faire avancer les réflexions.

Marie Josèphe Pigeon se dit mal l'aise puisque ça a déjà été annoncé aux bailleurs de fonds.

Louise Constantin retire sa proposition d'amendement.

Rama Diallo, appuyée par Jeanne-Marie Rugira, propose d'amender la proposition pour y ajouter que la FFQ doit faire des rapports d'étape à ses membres pour qu'elles puissent se prononcer sur les travaux.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Propositions du c.a. : prises de position

Le conseil d'administration n'a pas de prise de position à proposer.

11. Propositions des membres

11.1 Lorraine Guay, appuyée par Élisabeth Germain, propose que, réunies en assemblée générale les 26 et 27 septembre 2020, les membres présentes de la Fédération des femmes du Québec tiennent à manifester leur plus vive opposition au plan d'ANNEXION de Trump/Netanyahou et demandent au Canada d'imposer de véritables sanctions économiques (dont l'annulation de tous les accords commerciaux) et politiques (dont le retrait de l'Ambassadeur canadien en Israël) jusqu'à ce qu'Israël respecte le droit international.

Lorraine Guay explique que l'appui à la Palestine, victime d'une des dernières guerres colonialistes, a toujours été une priorité à la FFQ.

Le vote est demandé

La proposition est adoptée à la majorité.

11,2. Lorraine Guay, appuyée par Véronica Crespo, propose que, réunies en AGA, les membres présentes de la Fédération des femmes du Québec tiennent à souligner le travail extraordinaire de la juge Ruth Bader Ginsburg pour l'avancement de la cause des femmes aux États-Unis et partant, de toutes les femmes à travers le monde, et qu'elles manifestent

également leur solidarité avec les femmes étasuniennes qui auront à mener d'importants combats contre le recul des droits acquis, dont en particulier le droit à l'avortement menacé par l'actuel gouvernement américain.

Lorraine Guay explique l'objectif de sa proposition, alors que les droits des femmes, particulièrement le droit à l'avortement, sont compromis sous l'actuel gouvernement états-unien.

Marlihan Lopez exprime son malaise. Elle soulève que Ruth Bader Ginsburg avait récemment tenu des propos contre Black Lives Matter et en faveur de la déportation, entre autres.

Lorraine Guay, appuyée par Jeanne-Marie Rugira, propose que la motion soit renvoyée au conseil d'administration pour qu'il la retravaille.

L'amendement est adopté à la majorité.

La proposition tombe d'office.

Il est demandé que le procès-verbal mentionne que des réticences ont été exprimées au sujet de certaines positions de Ruth Bader Ginsburg.

11.3. Weena Ellemberg, appuyée par Marlihan Lopez, propose que la FFQ soutienne les efforts pour définancer les corps policiers et réinvestir dans la communauté, et réitère son soutien aux luttes antiracistes telles que Black Lives Matter.

Le vote est demandé.

La proposition est adoptée à la majorité.

12. Élection des membres du c.a., des coresponsables des comités de travail et du comité d'élections

Marie-Hélène Beaudoin rappelle les postes à combler et les personnes s'étant présentées avec les mises à jour effectués sur le tableau d'élection.

Lise Chovino explique comment voter sur la plateforme Framadate.

Vice-présidente aux régions : Jeanne-Marie Rugira.

Vice-présidente aux pratiques solidaires et anti-oppressives : Marlihan Lopez.

Secrétaire : Romina Hernandez.

Représentantes des groupes régionaux : Janis Qavavauq-Bibeau, pour Native Women's Shelter.

Membre individuelle (2 ans): Mylène Robillard et Mélanie Ederer.

Membre individuelle vivant à la croisée des oppressions (1 an): Meryem Benslimane.

Membre individuelle vivant à la croisée des oppressions (2 ans) : Adrianna Diaz.

On profite du temps alloué aux votes pour remercier les administratrices sortantes.

Partie 2 : présentation des résultats

La présidente d'assemblée invite le comité d'élections à présenter les résultats.

Vice-présidente aux régions : Jeanne-Marie Rugira est élue.

Vice-présidente aux pratiques solidaires et anti-oppressives : Marlihan Lopez est élue.

Secrétaire : Romina Hernandez est élue.

Groupes régionaux : Janis Qavavauq-Bibeau, pour Native Women's Shelter, est élue.

Membre individuelle (2 ans): Mélanie Ederer est élue.

<u>Membre individuelle vivant à la croisée des oppressions (1 an)</u>: Meryem Benslimane est élue.

Membre individuelle vivant à la croisée des oppressions (2 ans) : Adrianna Diaz est élue.

Les résultats sont demandée. Marie Josèphe Pigeon répond que ce n'est pas dans les habitudes de la FFQ de le faire et qu'une majorité de 50 + 1 est exigée.

12.1 Le conseil d'administration-Ratification et photos

Adrianna Diaz, appuyée par Rama Diallo, propose de ratifier l'élection des nouvelles membres du conseil d'administration : Jeanne-Marie Rugira, Marlihan Lopez, Romina Hernandez, Janis Qavavauq-Bibeau, Mélanie Ederer, Meryem Benslimane et Adrianna Diaz.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marie-Hélène Beaudoin, appuyée par Joëlle Ravary, propose la destruction des bulletins de vote dans cinq jours.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12.2. Élections des coresponsables des comités de travail

Puisqu'il y a moins de candidates que de postes, celles-ci sont élues d'office :

Féminisme, intersectionnalité et solidarité : Jeanne-Marie Rugira

<u>Féminisme</u>, <u>bien-vivre</u>, <u>écologie</u>, <u>économie</u> : Adrianna Diaz

<u>Féminisme</u>, <u>démocratie</u>, <u>citoyenneté</u>, <u>prise de parole</u> : Mélanie Ederer

Féminisme, corps, sexualité, image, genre, violences : personne ne s'est présenté.

12.3 Présentation des candidates au Comité d'élections

Personne ne s'est présenté.

12.4 Élection des membres du Comité d'élection

Personne ne s'est présenté.

13. Varia

Le point est vide

14. Mot de clôture et levée de l'assemblée

Lorraine Guay, appuyée par Joëlle Ravary, propose de lever l'assemblée à 13h05.

La proposition est adoptée à l'unanimité.